

- PTH, 1998. Base de données constituée entre 1994 et 1998 dans le cadre du Programme National Diversité Biologique (PNDB) du CNRS (Programme Environnement, Vie et Société) pour les besoins du projet "Processus Tardiglaciaires et Holocènes de mise en place des faunes actuelles" (PTH). Gestion scientifique de la base : Archéozoologie et Histoire des Sociétés, CNRS - Muséum National d'Histoire Naturelle (ESA 8045), Paris.
- Vigne J.-D., 1988. *Les Mammifères post-glaciaires de Corse, étude Archéozoologique* (XXVIe suppl. à Gallia Préhistoire). CNRS, Paris : 337 pp.
- Vigne J.-D., 1999. The large "true" Mediterranean islands as a model for the Holocene human impact on the European vertebrate fauna ? Recent data and new reflections. In : *The Holocene History of European Vertebrate Fauna. Modern Aspects and Research* (Benecke N. Ed.). Deutsches Archäologisches Institut Eurasien-Abteilung. Verlag Marie Leidorf GmbH Rahden/Westf. : 295-322.
- Vigne J.-D., Bailon S. & Cuisin J., 1997. Biostratigraphy of Amphibians, Reptiles, Birds and Mammals in Corsica and the role of Man in the Holocene faunal turnover. *Anthropozoologica*, 25-26 : 587-604.
- Wilson Don E. & Reeder DeeAnn M. (Eds), 1993. *Mammals species of the world*. Smithsonian Institut Press, Washington & Londres : 1207 pp.

### **Le Vison d'Amérique : *Mustela vison* Schreber, 1777**

L'aire de répartition initiale du Vison d'Amérique est limitée à l'Amérique du Nord, à l'exception du Mexique, du Texas, de la Floride et des terres situées au nord du cercle polaire arctique (Banfield, 1974 ; Linscombe *et al.*, 1982). L'espèce a été introduite dans les îles britanniques, dans plusieurs pays d'Europe continentale ainsi qu'en Sibérie (Wilson & Reeder, 1993).

Son élevage, destiné à la pelleterie, a débuté vers 1870 aux Etats-Unis, puis s'est propagé dans de nombreuses régions du globe (D'Aigneaux, 1926, 1927 ; Villemin, 1956, 1962). Les fondateurs de ces populations domestiques sont principalement originaires de l'Alaska, du Québec et du Labrador (Linscombe *et al.*, 1982).

En France, l'élevage de l'espèce débute en décembre 1926 par l'importation de 15 reproducteurs (5 trios constitués de deux femelles et d'un mâle) provenant d'un élevage de la région des grands lacs dans le Minnesota (Etats-Unis) et installés au sein des deux grandes renardières de Combloux et Megève en Haute-Savoie (Henry, 1927, 1929 ; Léger, 2001). À la fin des années 1920, le territoire compte une dizaine d'élevages, l'essentiel du cheptel étant localisé en Alsace où se situe, à Aubure, la plus grande ferme de l'époque qui compte 80 couples reproducteurs. Après une très éphémère période de prospérité, la majorité de ces élevages disparaît au cours des années 1930, victimes de la crise économique de 1929 et du cours fluctuants des fourrures (Léger, 2001). C'est à l'issue de la seconde guerre mondiale, notamment au cours des décennies 1950 et 1960, que l'élevage du Vison d'Amérique connaît un nouvel essor en France. Au début des années 1950, ces élevages, au nombre d'une vingtaine (Mamy, 1953), sont localisés, pour ce que l'on sait de 12 d'entre eux (Cassard, 1953), en majeure partie sur la façade est du pays (11/12). En 1959, leur nombre est estimé à 600 (Joly, 1959) et, en 1962, les 250 à 300 visonnières françaises hébergent un cheptel de 20 à 22 000 femelles reproductrices et 5000 à 5500 mâles (Coche, 1963). Parmi ces élevages, seuls deux ou trois comptent alors plus de 1000 femelles, et une vingtaine 300 à 400, chiffres témoignant de la dominance des petites structures à cette époque. Au cours des années 1960, l'élevage du Vison d'Amérique engage une mutation caractérisée par la création de grandes visonnières pouvant compter plusieurs dizaines de milliers de femelles reproductrices et une délocalisation des sites d'élevage vers la Bretagne afin de bénéficier de l'abondante source d'alimentation constituée par les sous produits de la mer et des abattoirs. Après la crise de la profession au milieu des années 1980, le nombre de visonnières décroît et, en 2001, il ne subsiste en France qu'une vingtaine de fermes.

Le développement de l'élevage du Vison américain en Europe s'est accompagné de la constitution de populations marronnes occupant de vastes secteurs à partir de sujets évadés (Dunstone, 1993). En France, au cours des dernières décennies, des observations en nature sont rapportées de la plupart des départements français hébergeant des fermes d'élevage. Toutefois, ce n'est qu'à partir des années 1970 que sont signalées en Bretagne les premières populations marronnes (Phelipot, 1974 ; Braun, 1985 ; Lafontaine, 1988 ; Gachet, 1990). Une récente enquête (1999) réalisée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a mis en évidence l'existence de quatre populations installées. La première occupe la majeure partie de la Bretagne et poursuit son expansion vers la Normandie (Manche, Calvados et Orne) et les Pays de Loire (Mayenne et Loire-Atlantique). La seconde, localisée dans le nord du département de la Charente, dans le Haut limousin (Confolais) et l'Angoumois-Ruffécois, occupe la haute vallée de la Charente et différents affluents. La troisième, en cours d'installation, occupe plusieurs secteurs du réseau hydrographique de l'Adour dans les départements des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Landes et entre en contact avec des populations reliques du Vison d'Europe (*M. lutreola*) du sud-ouest du pays, dans la Chalosse et le Bas Armagnac. Une quatrième enfin occuperait le bassin de la Tardoire et de son affluent le Trieux dans le département de la Haute-Vienne.

Si la raréfaction du Vison d'Europe lui est souvent attribuée, l'impact du Vison d'Amérique sur le fonctionnement de ses écosystèmes d'accueil n'est pas documenté et ses populations marronnes ne font pas l'objet d'opérations de gestion spécifiques.

En France, le Vison d'Amérique figure au nombre des espèces susceptibles d'être classées nuisibles et gibier.

#### François Léger

- Aigneaux G.P. (d'), 1926. *Conditions d'élevage des animaux à fourrure*. Hachette, Paris : 118 pp.
- Aigneaux G.P. (d'), 1927. *Méthodes d'élevage des animaux à fourrure*. Tome 1. 2<sup>ème</sup> Ed. refondue, Hachette, Paris : 165 pp.
- Bandfield A.X.F., 1974. *The mammals of Canada*. University of Toronto Press, Toronto : 438 pp.
- Braun A.J., 1985. *Statut et répartition du vison d'Amérique Mustela vison (Schreber) dans le département du Morbihan et les départements limitrophes. Analyse du processus d'expansion et des problèmes d'ordre cynégétique, halieutique et écologique et propositions pour la régulation des populations de visons d'Amérique*. Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan, Vannes : 52 pp.
- Cassard H., 1953. *L'élevage du vison*. Thèse École Nationale Vétérinaire d'Alfort, n° 87 : 116 p.
- Coche B., 1962. *Aspects pratiques de l'élevage et de la pathologie du vison en France*. Thèse de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon, n° 25 : 176 pp.
- Dunstone N., 1993. *The mink*. Poyser Natural History, London : 232 pp.
- Gachet C., 1990. *Étude de l'impact écologique et économique du vison d'Amérique (Mustela vison) sur une rivière de basse Bretagne : l'Aulne. Première approche du régime alimentaire*. Thèse de l'École Nationale Vétérinaire de Nantes : 115 pp.
- Guégan Y. & Rougeot J., 1987. *Le vison : techniques d'élevage et rentabilité*. Institut Technique de l'AViculture, Paris : 236 pp.
- Henry A., 1927. Les débuts de l'élevage du vison en France. *Revue d'Histoire Naturelle Appliquée*, 8 : 289-297.
- Henry A., 1929. L'élevage des animaux à fourrure. *Recueil de Médecine Vétérinaire de l'École d'Alfort*, 105 (10) : 686-701.
- Lafontaine L., 1988. Un nouveau venu sur le littoral : le vison d'Amérique. *Penn ar Bed*, 17, (125) : 77-82.
- Léger F., 2001. *Vosges Fox-Farm, un élevage de renards argentés dans l'alsace des années 1920*. Editions Jérôme Do Bentzinger, Colmar : 432 pp.
- Linscombe G., Kinler N. & Aulerich R.J., 1982. Mink (*Mustela vison*). (pp.) in : *Wild mammals of North America*, (Chapman J.A. , Feldamer G.A. Eds.), Johns Hopkins University Press, Baltimore : 629-643.

- Lodé T., Pondaven M. & Le Jacques D., 1990. Note préliminaire sur la biologie du vison d'Amérique *Mustela vison* Schreber dans l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société de Science Naturelle Ouest France*, 12 (4) : 137-140.
- Lodé T., 1991. Les déplacements du vison américain *Mustela vison* Schreber suivi par radiotracking sur une rivière bretonne. *Mammalia*, 55 : 643-646.
- Lodé T., 1992. Typologie d'un milieu fréquenté par le vison d'Europe *Mustela lutreola* L. 1761. *Bulletin de la Société de Science Naturelle Ouest France*, 14 (3) : 73-80.
- Maizeret C., 1990. Le vison d'Amérique (*Mustela vison* Schreber, 1777). In : *Encyclopédie des carnivores de France*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Nord s/Erdre, n° 14 : 19-44.
- Mamy R. & Motte M.H., 1956. *Le vison. Méthodes d'élevage en France. Méthodes d'élevage au Danemark*. La Maison Rustique, Paris : 112 pp.
- Mamy R. 1962. *Le vison. Méthodes d'élevage en France-Belgique-Espagne-Italie et autres pays limitrophes*. La Maison Rustique, Paris : 88 pp.
- Phelipot P., 1974. Un nouvel occupant en Bretagne : le vison d'Amérique. *Penn ar Bed*, 83 : 245-247.
- Villemin M., 1956. *Le vison. Biologie-Élevage-Pathologie*. Vigot, Paris : 338 pp.
- Villemin M., 1962. *Le vison. Biologie-Élevage-Pathologie*. Vigot, Paris, 2<sup>ème</sup> édition : 360 pp.
- Wilson Don E. & Reeder DeeAnn M. (Eds), 1993. *Mammals species of the world*. Smithsonian Institution Press, Washington & Londres : 1207 pp.

### **Le Raton laveur : *Procyon lotor* (Linné, 1758)**

L'aire de répartition initiale du Raton laveur couvre le sud du Canada, l'ensemble du territoire des Etats-Unis à l'exception d'une partie des Montagnes Rocheuses, et l'Amérique Centrale jusqu'au Panama. L'espèce a été introduite dans plusieurs îles des Antilles, dans plusieurs Républiques de l'ex-Union Soviétique et en Europe de l'Ouest (Wilson & Reeder, 1993).

Au cours des années 1920, l'élevage pelletier connaît un grand essor en Europe et le Raton laveur figure au nombre des espèces élevées. En 1931, l'Allemagne compte un cheptel de 932 sujets répartis dans 136 élevages (Wolf, 1931). À la même époque, quelques dizaines de couples sont présents dans 5 élevages français du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Essonne, du Lot-et-Garonne et du Finistère (François Léger, données non publiées). La première mention française d'un Raton laveur dans le milieu naturel remonte à 1934 dans le Haut-Rhin (Niethammer, 1963). L'animal, échappé de la renardière de Thannenkirch en activité de 1924 à 1932, ne fonda pas de population (Léger & Bosshardt, 1989, 1995 ; Léger, 2001) et il fallut attendre le début des années 1960 pour que de nouvelles observations occasionnelles soient enregistrées. Les deux noyaux de populations actuels de France n'ont donc pas pour origine des individus échappés d'élevages français. Celui de l'Aisne résulte d'une introduction sur le territoire national, celui de l'Alsace, de la Lorraine et des Vosges, d'une colonisation à partir de populations marronnes allemandes.

L'actuelle population marronne de l'Allemagne a pour origine deux couples lâchés en 1934 dans le Land de la Hesse, et des individus échappés d'élevage à la fin de la seconde guerre mondiale (Müller-Using, 1959 ; Lutz, 1984). L'accroissement de l'aire de répartition de l'espèce s'est fait lentement et de façon isotrope (Röben, 1975 ; Lagoni-Hansen, 1981 ; Lutz, 1984 ; Stubbe, 1990). En 1964, la partie nord-est de la région de Rhénanie-Palatinat située sur la rive droite du Rhin est colonisée (Röben, 1975). Le Rhin est franchi vers 1970 et l'espèce est signalée dans la Sarre en 1974 (Lutz, 1984), le Luxembourg en 1977 (Pelt, 1979), le sud des Pays-Bas, notamment le Brabant septentrional et le sud du Limbourg (Hoekstra, 1983) dès l'hiver 1974-1975, la Belgique enfin, où la première observation validée sera rapportée en 1986 (Libois, 1987).